



Les lacs italiens, les joyaux des Alpes

Italie

Départ: Paris

dès **1995€**

8 jours / 7 nuits

Départ Paris

Le 11/10/2025

Nous vous proposons de partir pour un circuit de 8 jours au pays de la beauté et du bon goût, l'Italie, dans une région pas comme les autres, où les palais et les jardins, les lacs et les montagnes ont un petit supplément de charme : celle des lacs italiens du Piémont et de la Lombardie. Vous découvrirez le lac Majeur, le lac d'Orta, le lac de Garde et le lac de Côme et y vivrez de charmants moments dans un cadre saisissant de beauté. Vous allez adorer !

A quelques kilomètres de la frontière Suisse, les lacs du Piémont et de la Lombardie ont forcément quelque chose de paisible, de reposant, à l'image de leur voisin du nord. Loin de l'agitation napolitaine et des clichés de l'Italie, son climat enchanteur et sa végétation luxuriante lui confèrent pourtant un étonnant cachet méditerranéen, au pied des Alpes et de ses sommets enneigés. Le contraste est saisissant, charmant. Nous vous proposons de partir au pays de la beauté et du bon goût, l'Italie, dans une région pas comme les autres, où les palais et les jardins, les lacs et les montagnes ont un petit supplément de charme. Vous allez adorer !

Atouts plus / Points forts

La découverte de 4 lacs : le lac Majeur, le lac d'Orta, le lac de Garde et le lac de Côme

La traversée du lac de Garde

Une visite de cave à Bardolino

La visite de la villa Carlotta au lac de Côme

Un guide accompagnateur du J2 au J7

Des audiophones individuels pour toutes les visites guidées

Le(s) transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

NB: Les places dans l'autocar ne seront pas attribuées à l'exception des places Vision First.

Compte tenu des circuits d'acheminements et des prises en charge des clients au départ de différentes villes, vous pourriez rejoindre l'autocar Royal Class à Rennes, Nantes, au Mans ou en région parisienne.

Transport routier :

- Autocar climatisé de Grand Tourisme (NL) avec chauffeur francophone(8) de capacité de 56 participants maximum.

Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Pour ce voyage, vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de la réservation.

Les points de rendez-vous À l'aller et de dépose au retour pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants :

Ain (01), Aube (10), Calvados (14), Charente maritime (17), Côte d'or (21), Côtes d'Armor (22), Doubs (25), Eure (27), Eure et Loir (28), Finistère (29), Ile et Vilaine (35), Indre (36), Indre et Loire (37), Jura (39), Loir et Cher (41), Loire Atlantique (44), Loiret (45), Maine et Loire (49), Manche (50), Marne (51), Haute Marne (52), Mayenne (53), Morbihan (56), Oise (60), Orne (61), Rhône (69), Haute Saône (70), Saône et Loire (71), Sarthe (72), Savoie (73), Haute Savoie (74), Paris (75), Seine Maritime (76), Seine et Marne (77), Yvelines (78), Deux Sèvres (79), Somme (80), Vendée (85), Vienne (86), Haute Vienne (87), Yonne (89), Essonne (91), Haut de seine (92), Seine Saint Denis (93), Val de Marne (94), Val d'Oise (95),

Jour 1 : RÉGION, ANNEMASSE

départ de votre région (1). Autoroute vers Paris, déjeuner libre. Continuation par la Bourgogne, le Rhône-Alpes. Dîner logement à dans la région du Lac Léman.

Jour 2 : ANNEMASSE, LE LAC MAJEUR

entrée le matin en Suisse, traversée du canton du Valais, Brigue. Route par les magnifiques paysages de

Alpes, le col du Simplon (2006 m.). Entrée en Italie et route par le Piémont jusqu'à Baveno, sur le lac Majeur. Déjeuner. L'après-midi, embarquement sur un bateau à destination d'Isola Bella et visite du joyau du lac, entièrement occupé par un palais (entrée incluse) et un jardin, conçus pour évoquer la forme d'un navire, avec un palais à la proue et des jardins à la poupe. Puis, petit temps libre sur l'île des Pêcheurs. Installation à l'hôtel pour 2 nuits dans la région du lac Majeur. Dîner logement.

Infos+ étape : 350km par la route (7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif).

Jour 3 : LE LAC D'ORTA

excursion au lac d'Orta, autre joyau du Piémont, au site merveilleux, entouré de montagnes. Traversée jusqu'à l'îlot de San Giulio dont la basilique romane a été fondée par San Giulio vers l'an 390. Découverte de l'île en empruntant l'unique ruelle qui en fait le tour. Déjeuner. L'après-midi, retour au lac Majeur et temps libre pour flânerie et découvertes personnelles. Retour à l'hôtel. Dîner logement.

Infos+ étape : 80km par la route (7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif).

Jour 4 : LE LAC MAJEUR, VÉRONE, LE LAC DE GARDE

le matin autoroute vers Milan, traversée de la Lombardie et route jusqu'à Sirmione : petit temps libre dans ce pittoresque village fortifié, sur une presqu'île. Déjeuner à Vérone. L'après-midi, visite guidée de la ville de Roméo et Juliette : la place aux Herbes, les Arènes, la maison des Capulet (vues extérieures), la basilique San Zeno... Installation à l'hôtel pour 2 nuits dans la région du lac de Garde. Dîner logement.

Infos+ étape : 350km par la route (7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif).

Jour 5 : LE LAC DE GARDE

journée consacrée à la découverte du lac de Garde. Le matin, route jusqu'à Salò, petite station balnéaire qui s'étend le long d'une belle promenade au bord du lac. Embarquement pour une traversée du lac de Garde, jusqu'à Riva-del-Garda, l'extrémité Nord du lac. Déjeuner à bord. L'après-midi, route le long de la rive orientale du lac, jusqu'à Bardolino, qui a donné son nom à un des vins italiens les plus célèbres. Visite d'une cave (avec dégustation). Retour à l'hôtel. Dîner logement.

Infos+ étape : 200km par la route (7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif).

Jour 6 : LE LAC DE GARDE, LE LAC DE CÔME

départ le matin pour la région du lac de Côme. Traversée en bac de Varenna à Bellagio : temps libre pour découverte personnelle de ce village, autrefois villégiature de l'aristocratie. Puis, embarquement sur un bac de Bellagio à Menaggio. Déjeuner à Cadenabbia. L'après-midi, visite de la villa Carlotta, à Tremezzo, au coeur d'un magnifique jardin anglais. Dîner logement dans la région du lac de Côme.

Infos+ étape : 225km par la route (7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif).

Jour 7 : LE LAC DE CÔME, MILAN, ANNEMASSE

le matin, route jusqu'à Milan et visite guidée de la capitale de la Lombardie : l'exceptionnel duomo, la cathédrale de Milan, joyau du gothique, le château Sforzesco, le théâtre de la Scala (vues extérieures)... Déjeuner. L'après-midi, continuation par le Piémont et le Val d'Aoste, entrée en France par le tunnel du Mont-Blanc, Chamonix. Dîner logement dans la région du lac Léman.

Infos+ étape : 350km par la route (7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif).

Jour 8 : ANNEMASSE, RÉGION

départ le matin par le Rhône-Alpes, traversée de la Bourgogne, autoroute vers Paris, déjeuner libre et retour

dans votre région en fin d'après-midi ou en soirée (selon l'éloignement).

Les chambres

Liste des hôtels en Italie (5) :

J2 à J4 - Région de Verbania au Lac Majeur - Hôtel 3* NL(10) - 2 nuit(s) - Langue du personnel : locale - Francophone(8).

J4 à J6 - Région de Solferino au Lac de Garde - Hôtel 3* NL(10) - 2 nuit(s) - Langue du personnel : locale - Francophone(8).

J6 à J7 - Région de Milan - Hôtel 3* NL(10) - 1 nuit(s) - Langue du personnel : locale - Francophone(8).

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 7 petit(s) déjeuner(s), 6 déjeuner(s), 7 dîner(s).

Boissons incluses aux repas comprenant : 25cl de vin, 1/2 eau minérale

Conditions de vente et d'annulation :

Informations complémentaires sur les prix

(1) Transferts de votre région - Pour connaître les villes et lieux de prises en charge et conditions d'application : lors de la création du devis en ligne ou auprès de votre conseiller voyages. D.V.A.F. : conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de 30 participants. Quand le nombre maximum de 44 participants prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non-dépassée) ou passeport en cours de validité.

Informations sur le programme : visites, excursions et soirées

Visites et excursions incluses au programme (7)(9) :

J2 - Excursion et visites l'après midi - Excursion en bateau à destination d'Isola Bella entrées incluses au palais sur l'île + temps libre île des pêcheurs - Langue : Francophone(8)

J3 - Excursion et visites le matin - Excursion au lac d'Orta et traversée en bateau jusqu'à l'île de San Giulio Langue : Francophone(8) + temps libre au lac Majeur l'après midi.

J4 - Excursion et visites - le matin temps libre à Sirmione + visite guidée de Verone l'après midi - Langue : Francophone(8)

J5 - Excursion et visites - Excursion guidée en bateau sur le Lac de Garde de Salò à Riva del Garda déjeuner inclus à Bord Majeur - Langue : Francophone(8)

J6 - Excursion et visites - Excursion en bateau sur le lac de Côme de Varenne à Bellagio le matin + visite de la villa Carlotta à Tremezzo l'après midi - Langue : Francophone(8)

J7 - Excursion et visites - Visite guidée de Milan le matin - Langue : Francophone(8)

Fourniture d'audiophones pour les visites du J2 au J7

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et d'annulation

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

Organisateur technique :

SALAUN holidays, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 15 avenue Carnot (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

Prise en charge à domicile : Lieu défini lors de la réservation, soumis à la déclaration préalable et précise par le client de ses coordonnées exactes (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par le voyageur engage ce ou ces derniers, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à la non présentation du voyageur pour le départ défini.

Point de rendez-vous : Lieu défini à la réservation parmi la liste fournie des sites communiqués par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation, éventuels travaux, et éventuelles modifications par les autorités des modalités d'accès du lieu initialement envisagé. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par le voyageur jusqu'à 24H00 avant sa réalisation. Le voyageur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de ramasse à l'heure défini par le voyageur engage ce ou ces derniers, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à la non présentation du voyageur pour le départ défini.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le déroulement de ce voyage est celui prévu à la publication de ce voyage. Les conditions de réalisation des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se déroulent suivant descriptifs fournis par le voyageur. Sauf cas de force majeure, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, son déroulement est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques, pour des motifs liés aux conditions météorologiques et encore à d'autres aléas d'organisation tels que rotations aériennes, jours de marchés, horaires de bateau, état des routes, vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Conditions de réalisation des prestations complémentaires ou optionnelles non incluses dans le forfait de base et soumises à réservation : suivant descriptifs

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ, le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou numérique :

- Des vols et horaires définitifs
- Des horaires de convocations
- De la liste des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'urgence du voyageur.

Voyage exclusif aux voyageurs de Groupe SALAUN : SALAUN holidays, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement le droit à certaines dates de réaliser le voyage en partage avec d'autres voyageurs. Ce partage ne pourra justifier une remise, un remboursement, un changement de date ou une compensation envers le client.

Descriptifs des renvois :

(1) Si prestation réservée à l'inscription

(2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.

(3) Les durées de navigation et des escales peuvent être modifiées unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.

(4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions et incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.

(5) Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles. La liste des hébergements, situations et environnements hôteliers sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou similaires dans la catégorie mentionnée (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.

(6) All Inclusive signifie à volonté. Suivant les règles et horaires définis par les établissements. Contenu de la formule boissons incluses et All Inclusive (tout compris), types et volumes des boissons sur la base des informations connues au moment de la publication du voyage.

(7) Le déroulement de ce voyage est celui prévu à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté tels que rotations aériennes, jours de marchés, horaires de bateau, état des routes, conditions météorologiques, vols intérieurs, etc. Cependant l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de force majeure.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans nos produits) nécessitant un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles offertes par le prestataire local.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

à plus de soixante (60) jours avant le départ, les sommes acquittées par le client seront au choix de ce dernier :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 100 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 100 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, les frais de visas déjà engagés...

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation équivalents à : 15 % (avec un montant minimum de 200 EUR par personne) du prix total du voyage à forfait (*).

Entre cinquante-neuf (59) et trente-et-un jours (31) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront, au choix de ce dernier(1) :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 250 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 250 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, les frais de visas déjà engagés...

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation, équivalents à 20 % (avec un montant minimum de 250 EUR par personne) du prix total du voyage à forfait (1).

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais réels selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) engagés dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visas et de visites engagés...

Si ces montants cumulés sont supérieurs au montant forfaitaire de 20 % visé ci-dessus (départ entre 59 et 31 jours) et toujours sous réserve d'un montant minimum de 250 EUR par personne.

A partir de trente (30) jours du départ, les frais d'annulation sont calculés suivant le tableau ci-dessous (sauf conditions d'annulation spécifiques de certains voyages, des croisiéristes ou d'autres fournisseurs précisées à la réservation et mentionnées dans le contrat de vente), soit :

De 30 à 21 jours avant le départ : 35% du prix du voyage (*)

De 20 à 8 jours avant le départ : 65% du prix du voyage (*)

De 7 à 2 jours avant le départ : 85% du prix du voyage (*)

Moins de 2 jours avant le départ et non présentation au départ : 100% (*)

(*sous réserve d'un montant minimum de frais d'annulation de 300 EUR par personne)

Remboursement des taxes d'aéroport sur demande expresse et uniquement pour les tronçons de

vols non consommés.

Que l'annulation soit demandée par le Client à plus ou à moins de 60 jours du départ, le montant des primes d'assurances souscrites ne sera pas remboursé au client ainsi que les éventuels frais de visa (incluant coût de visa, expédition des passeports et frais de service) acquittés auprès de l'organisateur technique qui ne pourront être remboursés.

Les frais d'annulation sont calculés sur le montant du voyage, surcharges kérosène incluses. Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés par les convocations, de même s'il ne peut présenter les documents de police exigés pour son voyage (passeport, visa, carte d'identité) et s'il ne se présente pas à l'heure indiquée aux portes d'embarquement. Si un voyageur ne se présente pas au départ ou abandonne un circuit en cours de route, et cela pour quelque cause ou motif que ce soit, aucun remboursement ne sera consenti.

Les croisières maritimes et fluviales sont soumises à des frais d'annulation spécifiques qui vous seront communiqués le cas échéant avant votre réservation.

Avant le départ, toute demande de correction d'orthographe dans le prénom ou le nom d'un voyageur pourra donner lieu à l'application des frais de modification (se renseigner en agence).

(*) Sauf conditions d'annulation spécifiques de certains voyages, des croisiéristes ou d'autres fournisseurs précisées à la réservation et mentionnées dans le contrat de vente.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de 30 participant(s). Quand le nombre maximum de 44 participant(s) prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Le prix comprend :

Le circuit complet en autocar grand tourisme

L'hébergement en hôtels 2/3* en France et 3* en Italie (normes locales), en chambre double

Le pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner du J8

La boisson au cours de repas

Les excursions et visites prévues au programme

Le service d'un guide-accompagnateur du J2 au J7

Des audiophones individuels pour les visites guidées du J2 au J7

Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/06/23

Le prix ne comprend pas :

Les assurances

Le supplément voyage en autocar Royal Class : 50 EUR

La chambre individuelle : 290 EUR

Les pourboires